



L'ESPACE COMMERCIAL DES BAMILÉKÉ

Jacques CHAMPAUD
ORSTOM, Paris.

BAMILÉKÉ
CAMEROUN
COMMERCE
MIGRATIONS

RESUME. — Les Bamiléké se sont livrés à des migrations importantes soit dans les zones de colonisation agricole, soit vers les villes. Le système social facilite les départs, et permet la promotion économique des individus. La principale réussite des Bamiléké est d'avoir intégré à leur profit le système commercial moderne en prenant appui sur les structures traditionnelles. A l'heure actuelle, la bourgeoisie d'affaires participe pleinement à ces deux mondes. A terme, elle devrait jouer un rôle essentiel dans le contrôle de la technostructure au Cameroun.

BAMILEKE
CAMEROON
MIGRATIONS
TRADE

ABSTRACT. — *The Commercial Space of the Bamileke.* — The Bamileke have given themselves over to significant migrations either to the zones of agricultural colonization or towards the towns. The social system facilitates these departures and allows individual economic advancement. The principal success of the Bamileke is to have integrated to their advantage the modern commercial system by taking support from the traditional structures. At the present time the business middle classes are participating fully in these two worlds; in time they will play an essential role in the control of the technostructure in Cameroon.

Le peuple bamiléké a suscité de nombreuses études dans lesquelles reviennent un certain nombre de constantes. Dynamiques et âpres au gain, solidaires et ambitieux, ils constitueraient pour certains l'espoir du Cameroun; tandis que, pour d'autres, ils feraient peser une menace constante sur l'unité du pays. On glisse vite en ce domaine vers un jugement de valeur et une appréciation qui sortent du cadre scientifique. Incontestable, en tout cas, est la spécialisation commerciale des Bamiléké et leur réussite dans ce secteur. Réussite qui n'est évidemment pas explicable par la simple tautologie « ils ont l'esprit commerçant », mais trouve son origine dans un certain nombre de facteurs géographiques et sociologiques. Ils partagent avec d'autres peuples africains, les Dioula ou les Ibo par exemple, cette « vocation » commerciale, qui se traduit par une diaspora des individus ou des groupes et par un mode particulier de perception et d'appropriation de l'espace.

L'expansionnisme des Bamiléké se manifeste géographiquement par une émigration intense hors de leur province d'origine, et économiquement par l'appropriation de plus en plus large de secteurs d'activités modernes débordant bien au-delà du commerce traditionnel qui a été à l'origine de leur fortune. L'évolution récente de leur comportement témoigne d'une faculté d'adaptation assez remarquable au monde moderne, même si, à l'heure actuelle, la part qu'ils prennent au pouvoir politique est très inférieure à celle qu'ils détiennent sur le plan économique.

1. Le pays bamiléké.

Ce qu'on désigne du nom de pays bamiléké, dans l'ouest du Cameroun, est un haut plateau.

Fonds Documentaire

N° : 1491

Cote B

Date : 23 JUIN 1982

km², sur un socle ancien, pénéplané et soumis à des mouvements tectoniques importants, où un volcanisme relativement récent (fin du crétacé ou éocène) a imposé sa marque, sous forme de grands appareils comme le massif des Bamboutos et de vastes coulées dessinant des planèzes. Ce plateau est le plus souvent à 1200-1400 m, avec quelques sommets qui dépassent les 2000 m. Il se prolonge au Cameroun anglophone. Les paysages et le climat sont les mêmes et la séparation durant quarante ans entre les deux parties n'a pas effacé les profondes ressemblances entre des peuples d'origine et de structure identiques. On les désigne, dans la région de Bamenda, du nom de Ngemba, Bafut, Kom, etc; mais le fonds culturel est le même et le destin économique a été semblable. On réservera toutefois dans ces pages le terme de Bamiléké à ceux du Cameroun francophone, les peuples de la province du Nord-Ouest n'étant cités qu'à titre de comparaison.

Le paysage bamiléké est connu : maillage orthogonal d'un bocage qui moule les versants, interrompu, sur les sommets des collines, par les herbages qui servent de pâture ou, dans les thalwegs, par les lignes touffues de palmiers raphia. Ici et là, la masse épaisse du bois qui, à mi-versant, jouxte la chefferie. Celle-ci agglutine de multiples constructions en ordre serré, et contraste avec la disposition très dispersée des maisons rurales traditionnelles, que relient des chemins creux entre les haies bocagères. Mais cette image classique est effacée dans de nombreux secteurs. D'une part, ce paysage n'était pas coextensif à la totalité du pays bamiléké. D'autre part, à la suite des troubles violents (1) qui l'ont agitée dans les années 1958-1962, une large partie de la population a été rassemblée dans de vastes regroupements, provoquant du même coup l'abandon, pour un temps, de l'habitat traditionnel dispersé; le bocage n'a plus été entretenu dans ces zones et s'est progressivement dégradé, d'autant que les troubles se sont accompagnés d'une accentuation des courants migratoires qui, depuis quelques décennies déjà, avaient conduit hors de chez eux de nombreux Bamiléké.

Malgré la ponction de l'émigration, les densités de population demeurent très élevées. La densité générale est supérieure à 100, et une dizaine de groupements ont plus de 200 habitants au km². Ce sont là des taux peu fréquents en Afrique, dont l'explication est à rechercher davantage dans l'histoire où les structures sociales que dans le milieu proprement dit. Celui-ci intervient, certes, de plusieurs manières. Les sols sont dans l'ensemble meil-

leurs que ceux de la zone forestière du Cameroun, et même parfois riches, surtout aux endroits où ils se sont développés sur des basaltes jeunes ou dans les zones recouvertes de cendres ou lapillis; mais la majeure partie du plateau repose sur des basaltes anciens que la ferralitisisation a appauvris. L'altitude présente un double avantage: défense plus facile contre les attaquants extérieurs, Bamoun notamment, qui a permis à une population réfugiée de prospérer dans la tranquillité; plus grande salubrité: la quasi absence des glossines, et donc de la maladie du sommeil, la moindre fréquence du paludisme, la rareté de la fièvre jaune et de la bilharziose, ont permis, mieux qu'ailleurs, une capitalisation des excédents démographiques. Ceux-ci ont été en outre reçus dans une société qui savait organiser, de façon remarquable, son espace.

Sans reprendre ici une description complète de la société bamiléké (2), très hiérarchisée, centrée sur la personne du chef, retenons que les chefferies étaient autant de royaumes le plus souvent de taille modeste, autonomes les uns par rapport aux autres. Il nous paraît utile, pour notre propos, d'insister sur deux caractères de la structure sociale: l'héritage et la mobilité sociale.

Les biens se transmettent en ligne directe à un seul héritier. Le chef de famille choisit parmi ses fils celui qui lui paraît le plus capable de lui succéder; ce n'est donc pas forcément l'aîné. Son choix reste secret; il en informe soit le chef s'il s'agit d'un notable, soit l'une des associations coutumières dont il fait partie. Ce n'est qu'à sa mort que le nom de l'héritier est rendu public. Les membres de l'association ont d'ailleurs la possibilité, soit de désigner l'héritier si le défunt n'a pu le faire avant sa mort, soit même, éventuellement, de modifier son choix, mais c'est alors une stratégie clandestine, qui peut entraîner des litiges ultérieurs. Du fait de ce système, le sort des non-héritiers est moins assuré. Traditionnellement, ils allaient voir le chef pour lui demander une terre à cultiver, s'y installaient et fondaient un nouveau lignage. Mais, depuis longtemps déjà un tel processus n'est plus possible dans la plupart des chefferies très largement peuplées. Parfois, l'héritier donne en usufruit, à ses frères moins favorisés, un morceau de terre pour s'établir. Mais, le plus souvent, l'émigration est la seule solution, soit vers une chefferie moins densément peuplée, soit vers l'extérieur du pays bamiléké. Ainsi, le mode d'héritage met en quelque sorte sur le « marché migratoire » un nombre important d'hommes à chaque changement de génération: la majeure partie, en fait, des non-héritiers.

Outre cette mobilité géographique, il faut insister également sur la mobilité sociale à l'intérieur de la société bamiléké. Peu de sociétés africaines sont aussi ouvertes à la promotion individuelle. L'héritage

(1) Sous l'égide de l'UPC (Union des Populations du Cameroun), mouvement nationaliste qui réclamait à la fois l'indépendance du territoire sous mandat français et la réunification avec le Cameroun sous mandat britannique, une rébellion éclata à Douala et en pays bassa, à partir de 1955-56, puis dans l'Ouest. Elle se prolongea après 1960, même après que le président Ahidjo eût repris à son compte les revendications essentielles du mouvement.

(2) Voir notamment les travaux de J. HURAU, C. TARDITS et J.C. BARBIER.

indivis lui-même n'est pas un moyen de reproduction sociale si confortable qu'il paraît pour celui qui en bénéficie. L'héritier, en effet, doit se montrer digne et capable d'assurer l'ensemble de la succession de son père : « Aux yeux des Bamiléké, le titre est peu de choses. La considération qui s'y attache dépend dans une large mesure de la personnalité du détenteur, de son activité, de sa richesse, de sa place effective dans la vie du groupement. Nous touchons ici à un aspect essentiel de la société bamiléké, l'importance attachée à la mobilité sociale et à la promotion personnelle ». (3) En particulier, l'appartenance aux sociétés de chefferies, même dans le cas d'un titre hérité, entraîne de lourdes dépenses d'admission, et toute progression dans ces associations coutumières suppose également des dépenses importantes. Par exemple à Bandjoun, la plus importante des chefferies bamiléké, il existe onze principales associations, auxquelles correspondent des degrés divers de considération dans le groupe. Pour les ressortissants de la chefferie, il n'y a pas d'autre condition que financière et l'appartenance à une société est très recherchée : « Le prestige qui s'attache à leur appartenance demeure le signe le plus évident de la promotion sociale; les commerçants, planteurs et fonctionnaires émigrés dans les villes du sud n'ont pas une conception différente et l'admission dans les sociétés les plus fermées de leur groupement d'origine demeure leur premier idéal » (4).

Ainsi, le système de l'héritage, qui conduit un assez grand nombre d'hommes à faire leur vie sans pouvoir compter sur l'acquis de la génération précédente, et l'aspiration de tous, héritiers et non héritiers, à acquérir une place considérée dans la chefferie, sont les clés principales de la promotion individuelle et de la réussite économique. On est ici à l'opposé du mode de fonctionnement des sociétés bantou du Sud camerounais par exemple, où la promotion individuelle a pour corollaire tout un ensemble d'obligations d'assistance vis-à-vis des personnes du lignage : le résultat est alors une sorte de clientélisme où la réussite économique a moins d'intérêt social que le nombre des obligés, et une société qui empêche, de fait, qu'un individu s'affranchisse trop, économiquement, de son milieu traditionnel.

Cette recherche de la promotion individuelle s'exerce soit à l'intérieur soit à l'extérieur du pays bamiléké. Les chefs traditionnels ont été les premiers à planter du café arabica et à en tirer des revenus importants. Ils ont été suivis progressivement par un bon nombre de notables ou de simples paysans : l'enquête agricole effectuée en 1965 (5) indique que 58 % des exploitations de moins de 1 ha pratiquent une culture d'exportation; le pourcentage

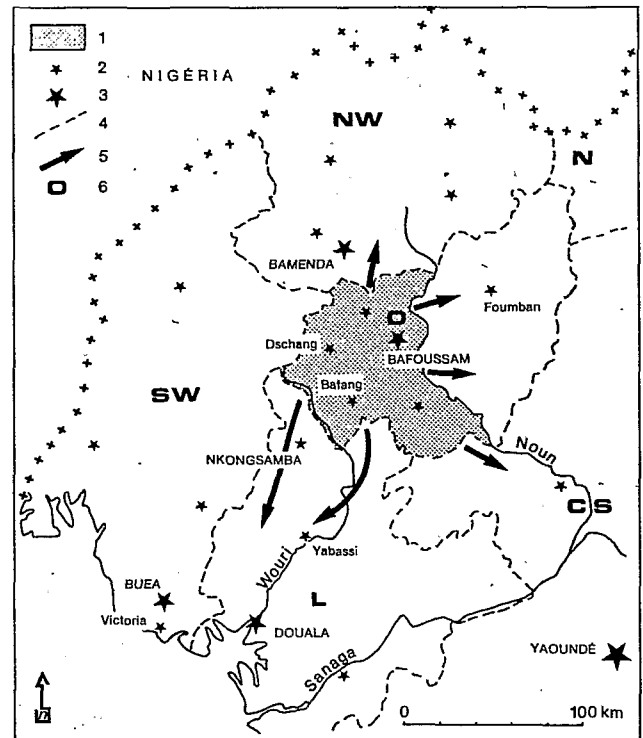


FIG. 1. — Croquis administratif de l'Ouest du Cameroun.

1. Pays bamiléké. — 2. Préfecture. — 3. Chef-lieu de province. — 4. Limite de province. — 5. Principaux courants migratoires. — 6. Nom des provinces : N. Nord; N.W. Nord-Ouest; S.W. Sud-Ouest; C.S. Centre-Sud; L. Littoral; O. Ouest.

atteint 78 pour les exploitations supérieures à 6 ha (rares il est vrai, en pays bamiléké). Les autres tirent leurs revenus monétaires de la vente de produits vivriers, de l'élevage (poules, porcs et chèvres), et de l'artisanat. Mais ce ne sont pas là, évidemment, des moyens de faire fortune, il faut pour cela, de manière générale, sortir de l'espace traditionnel bamiléké.

2. Les migrations bamiléké.

Les Bamiléké ont commencé à quitter leur région au début du siècle, dès que la création de grandes plantations européennes (allemandes à l'époque) et l'ouverture de chantiers de travaux publics eurent créé un appel de main-d'œuvre important vers des zones peu peuplées. Les Bamiléké n'ont pas été les seuls, ni même, au début, les plus nombreux, mais ils ont progressivement conquis la première place. Sous la colonisation française, le courant migratoire s'est orienté essentiellement vers le département du Mungo; un courant parallèle drainait les travailleurs de la région de Bamenda (très proches des Bami-

(3) J. HURAVLT (1970), *Africa*, p. 5.

(4) J. HURAVLT (1970), *Africa*, p. 7.

(5) CAPOT-REY, MAHDAVI, AUDEBERT, *Les structures agricoles de l'ouest du Cameroun Oriental*. Yaoundé, Secrétariat d'Etat au Développement Rural, 55 p.

léré sur le plan culturel) vers les grandes exploitations de la région du mont Cameroun. Mais, de nos jours, ce type de migrations s'est considérablement affaibli et, dans les grandes plantations d'Etat ou privées qui se constituent actuellement pour cultiver le palmier à l'huile ou l'hévéa, les Bamiléké sont de moins en moins nombreux (6 à 9 % seulement des travailleurs dans plusieurs exploitations enquêtées dans le Mungo ou le Wouri); en dehors des originaires de la province du Littoral (25 à 39 %), le relais est pris par des ressortissants du Nord (10 à 26 %) ou bien de l'ancien Cameroun Occidental (7 à 17 %). C'est là le signe que le travail de salarié agricole n'est plus considéré comme une situation intéressante pour le migrant bamiléké: les salaires sont peu élevés (bien que les employeurs aient été conduits, par des primes ou des avantages en nature — logement, nourriture — à dépasser sensiblement le salaire minimum officiel), le travail répétitif et fatigant, les possibilités de promotion à peu près inexistantes (6).

La colonisation agricole a eu un succès plus durable. Elle s'est développée, à peu près uniquement à la périphérie du pays bamiléké. A l'est, elle s'est heurtée, de façon permanente, à l'hostilité des Bamoun: en dehors de deux zones de colonisation imposées par l'administration coloniale à proximité du plateau bamiléké, et de quelques implantations dispersées, le pays bamoun ne s'est guère prêté à leur pénétration. Celle-ci a été plus facile en zone forestière, le long de la route de Yaoundé, et, au sud, de part et d'autre d'une route de colonisation ouverte à partir de 1965 (opération Yabassi-Bafang). Mais c'est en direction de Mungo que le mouvement a connu sa plus grande ampleur (7). Partis dans un premier temps comme ouvriers agricoles de plantations, les Bamiléké ont cherché très vite à s'installer de manière plus durable. Deux processus les y ont conduits. D'une part, dans les grands domaines, pour fixer une main-d'œuvre jugée trop mobile, les chefs d'entreprises prêtaient quelques lopins de terre pour y pratiquer des cultures vivrières. D'autre part, dans les petites plantations appartenant à des autochtones, ceux-ci, notamment lors de la crise des années trente, furent contraints de donner des terres à des ouvriers qu'ils n'avaient pas les moyens de payer. Ainsi s'est constituée progressivement toute une classe de colons cultivant pour leur propre compte et abandonnant bientôt leurs anciens « patrons » pour se lancer à leur tour dans les cultures d'exportation. A partir de là, s'est amorcée une promotion économique et sociale qui a conduit les plus entreprenants à acheter des plantations plus vastes (depuis l'indépendance,

la quasi totalité des grandes plantations tenues par des Européens), à installer, en nombre d'ailleurs bien trop élevé, des usines à café, et, ensuite, à se lancer dans des entreprises commerciales de nature diverse.

Un troisième type d'émigration a conduit les Bamiléké vers les villes, celles de leur région et celles du Cameroun entier. Paradoxalement, les villes du pays bamiléké lui-même n'ont pas été les premières à bénéficier de cet apport de population. Lors de l'indépendance, c'étaient encore de petits centres: Dschang, la capitale régionale de l'époque, regroupait 10 000 habitants, Bafoussam environ 15 000, Bafang moins de 10 000 et Bangangté de 5 à 6 000. Les Bamiléké étaient bien plus nombreux à Nkongsamba, Douala ou Yaoundé que dans leurs villes. C'est surtout après l'indépendance que ces centres régionaux se sont mis à proliférer sous l'influence de plusieurs facteurs.

La rébellion tout d'abord, qui, à partir de 1958, a profondément divisé ce pays. La riposte des forces de l'ordre fut souvent très dure, et, outre les ruraux qui furent contraints de se rassembler dans les regroupements, bon nombre de personnes vinrent grossir les effectifs des villes; l'essor le plus spectaculaire étant celui de Bafoussam, qui passe de 8 500 habitants en 1957 à 35 000 en 1965. Cette augmentation de la population urbaine est allée de pair avec un accroissement de l'encadrement administratif de la région. Les subdivisions de l'ère coloniale ont été remplacées par des départements et de nombreux postes administratifs ou sous-préfectures ont été créés, rapprochant l'administration des habitants et donnant naissance souvent, selon l'importance de la fonction administrative, à de gros bourgs ou de petites villes. La façon dont s'est opéré ce peuplement, et le petit nombre d'emplois nouveaux créés dans ces villes, ont conduit la majeure partie de cette population néo-citadine à poursuivre la pratique des activités agricoles.

Au-delà des villes de l'Ouest, et avant même qu'elles ne prennent leur essor, ce sont les autres villes du Cameroun qui avaient bénéficié de l'apport, souvent massif, des Bamiléké. Douala, notamment, a été l'un des premiers centres colonisés par leur migration; ils y représentent actuellement plus de 40 % de la population. Ils sont plus de 20 % à Yaoundé (8); enfin, seul groupe à se comporter de la sorte dans la population camerounaise, les Bamiléké sont présents dans toutes les villes du pays. Mais au-delà de leur ubiquité sur le territoire camerounais (9), il est intéressant d'examiner ce que peut

(6) J. CHAMPAUD, *Croissance démographique et Migrations au Cameroun*. Washington, Banque Mondiale, 1975.

(7) Ce mouvement en direction du Mungo se poursuit: les Bamiléké représentent 38 % de la population du département en 1947, 61 % en 1963-64, et 67 % en 1967, en excluant la principale ville, Nkongsamba, qui abrite plus de 70 % de Bamiléké.

(8) En 1976, selon J.L. Dongmo: 47 % à Douala et 28 % à Yaoundé.

(9) Selon les calculs effectués par J.L. Dongmo, les Bamiléké seraient 215 000 à Douala en 1976 (lors du Recensement National), 87 000 à Yaoundé, 70 000 à Nkongsamba, 65 000 dans les villes petites et moyennes, 148 000 dans le Mungo (hors Nkongsamba), 62 000 dans les zones de colonisation périphériques (Bamoun, Nkam, Mbam) et

être leur situation sociale, et la perception vécue qu'ils ont de leur espace géographique.

3. La mobilité sociale des migrants.

Le processus d'ascension sociale est en effet riche de signification. Le migrant bamiléké, qui part généralement sans ressources, recherche d'abord un emploi salarié. Le délai d'attente peut parfois être long, mais il trouve à peu près toujours un hébergement gratuit chez quelqu'un de sa famille ou de sa chefferie (10). Le « parasitisme familial » maintes fois dénoncé recouvre en fait une réalité d'échange moins inégalitaire qu'il ne paraît : le nouvel arrivé rend des services à son logeur, comme aide domestique par exemple; par ailleurs, l'hébergement de nouveaux migrants est souvent la contrepartie de services plus anciens qui ont été rendus au logeur par d'autres membres de sa famille ou de sa chefferie. Ces conditions de la migration ne sont pas propres au groupe bamiléké; ce qui lui confère une réelle originalité, c'est plutôt l'aspiration très générale à devenir travailleurs indépendants, et les modalités de l'ascension sociale. Le salariat n'est considéré le plus souvent que comme une étape. C'est le moyen d'accumuler, même avec un faible salaire et grâce à un genre de vie frugal, un petit capital. Celui-ci, joint aux économies réalisées conjointement par d'autres personnes dans le cadre de cotisations, permettra au migrant de s'installer à son compte, en achetant une petite plantation ou le stock minimum de marchandises pour entreprendre un petit commerce. Et il ne manque pas d'exemples de Bamiléké qui ont passé quelque temps dans la fonction publique à des emplois modestes, mais n'y sont demeurés que le temps nécessaire pour accumuler une certaine somme d'argent et réaliser ensuite ce que J.C. Barbier appelle le « projet » du migrant bamiléké : l'entreprise individuelle.

Un élément essentiel de cette mobilité sociale réside dans les cotisations. Là encore la pratique n'est pas propre au peuple bamiléké, mais elle est chez lui universellement répandue et constitue un système d'épargne très efficace. Le principe est le suivant : les membres d'un groupe (*loung*) se réunissent à tour de rôle chez l'un d'entre eux et déposent une cotisation régulière qui est remise en totalité à chaque fois à l'un des membres du groupe. Il existe des variantes dans le fonctionnement et le recrutement de ces groupes (11). Les cotisations peuvent

varier selon les capacités des individus; parfois, également, le *loung* fonctionne comme une banque : chacun dépose ce qu'il veut et récupère sa mise en fin d'année, majorée d'un intérêt, l'argent ayant fructifié entre temps grâce à des prêts. Variations aussi dans le recrutement des membres : si les *loung* par chefferies sont les plus nombreux et les plus efficaces, il existe aussi des cotisations par catégories socio-professionnelles (12) et, hors du pays bamiléké, des regroupements par département d'origine; voire pour l'ensemble des Bamiléké, dans les centres où les immigrés sont relativement peu nombreux. Enfin, ces associations ne sont pas uniquement financières; elles ont aussi un rôle social, culturel ou « festif » essentiel.

Qu'elles qu'en soient les modalités, les cotisations représentent une efficace incitation à l'épargne, celle qui permet de disposer d'un coup d'une somme d'argent importante, sans avoir à thésauriser pendant une longue période. Sur cette pratique repose en partie la réussite économique bamiléké : ainsi faisaient les petits commerçants à l'époque où ils ne pouvaient avoir accès au crédit bancaire. Elle confère maintenant à un individu une présomption de solvabilité suffisante pour solliciter des banques officielles ou des sociétés étrangères le crédit complémentaire pour un achat important.

4. Les différents espaces bamiléké.

L'espace traditionnel du paysan bamiléké est celui de la chefferie; c'est le cadre de la vie politique et sociale, l'unité géographique au sein de laquelle s'organisent la circulation des femmes et la distribution des terres. Les éléments importants de structuration sont d'une part la « chefferie », au sens strict de quartier où résident le chef (*fon*) et toutes les personnes qui dépendent directement de lui (femmes, serviteurs, enfants); et, d'autre part, la place du marché, toujours voisine. C'est là le lieu de rassemblement quasi-hebdomadaire (la semaine bamiléké est de huit jours) d'une bonne partie de la population qui se rend au marché, comme ailleurs en Afrique, non seulement pour échanger des biens, mais aussi pour rencontrer les autres habitants et connaître les nouvelles. Les commerçants qui viennent acheter les produits du cru (maïs, haricots, chèvres, porcs principalement) ou vendre les produits manufacturés sont les intermédiaires habituels

30 000 dans les provinces anglophones. Cet auteur estime en outre que 6 000 Bamiléké vivent à l'étranger, Gabon, Congo, Centrafrique notamment. 683 000 Bamiléké vivraient ainsi hors de chez eux contre 770 000 en pays bamiléké proprement dit.

(10) Plus que le lignage, c'est la chefferie, ou, pour les plus vastes d'entre elles, le quartier, qui constitue le relais efficace en ce domaine.

(11) J.L. Dongmo a consacré à cette institution tout un chapitre de sa thèse, t. 2, ch. 5 : Le mode de financement

des affaires des Bamiléké. Voir aussi J. SANGUE, *Les institutions traditionnelles et les mouvements associatifs dans la vie économique bamiléké*. Paris, EHESS, 1966, 193 p.

(12) J.L. Dongmo cite le cas d'un *loung* qui fonctionne à Yaoundé entre vingt hommes d'affaires originaires de la Mifi; la cotisation est de 500 000 F CFA par mois. A Douala, sur 28 *loung* étudiés en 1977, J. Djandja en dénombreait 10 dont la cotisation était de 50 000 F, 3 de 100 000 F et 2 de 200 000 F.

entre ce monde rural et l'espace extérieur d'où ils apportent, à l'occasion, les nouvelles des émigrés.

L'importance sociale des marchés, et la concurrence entre deux types « d'espaces-temps » (administratif ou occidental, et traditionnel) sont bien illustrées par un événement survenu peu après l'indépendance. Un préfet de l'époque, siégeant à Bafoussam, avait décidé de supprimer le grand marché traditionnel de Bandjoun, proche de la chefferie, et d'en créer un autre auprès de la nouvelle sous-préfecture, distante d'environ 3 km; celui-ci devait se tenir à jour fixe chaque semaine, alors que le grand marché traditionnel avait lieu tous les huit jours, avec un « petit marché » quatre jours plus tard. Malgré la pression de l'administration, une sorte de résistance passive s'organisa pour boycotter le marché administratif. Après plusieurs mois de lutte feutrée, l'administration céda à moitié sous la forme suivante : le marché traditionnel fut rétabli, le marché administratif maintenu, et, lorsque les deux dates coïncidaient, le marché devait se tenir près de la sous-préfecture. En fait, un petit marché se tient bien chaque semaine dans le quartier administratif, près de la route nationale, mais le seul rassemblement vraiment important est celui de la chefferie, même s'il y a coïncidence de date entre les deux marchés.

Lors des migrations en dehors du pays bamiléké, les colons bamiléké occupent leur nouvel espace rural sans se l'approprier réellement : par exemple, ils ne constituent pas de bocage dans les zones cultivées; et, s'ils érigent parfois des clôtures autour de leurs maisons, ils n'ont pas reproduit leur habitat traditionnel, préférant adopter le modèle des sociétés forestières qu'ils ont investies. L'intégration sociale s'opère en référence au milieu traditionnel, dont l'espace occupé par les immigrés est en quelque sorte le prolongement. Les voyages dans la chefferie d'origine sont fréquents lorsqu'elle n'est pas trop éloignée. Sans parler des *loug* évoqués ci-dessus, les immigrés se regroupent dans des associations traditionnelles de danse ou d'entraide, dont le cadre se modèle, selon l'effectif, sur la chefferie ou le département de référence. La même situation d'occupation sans appropriation des lieux caractérise aussi les villes, comme le montrera plus loin la comparaison entre Bafoussam et Nkongsamba.

Mais c'est dans le monde des affaires que les migrants bamiléké donnent toute leur mesure. Citons à ce propos les remarques que faisait R. Diziain il y a vingt-cinq ans : « C'est dans le commerce que leur sens pratique et leur habileté fait merveille. Du petit éventaire de cigarettes et de morceaux de sucre à la boutique bien achalandée, voire au parc de camions, il n'y a souvent que quelques années. Les villes les attirent, où leur solidarité ethnique s'exerce en monopoles de plus en plus nombreux. On constate, en particulier à Douala, qu'ils totalisent la majorité des patentes délivrées par les contributions directes. Mais il n'est pas de centre commercial qui n'abrite un noyau bamiléké, pas de route importante sans relais de traitants bamiléké, rabatteurs de fret et

logeurs, entre les seules mains desquels passera la même cargaison » (13). La plupart des observations faites à cette époque demeurent actuelles. Mais la vie commerciale des Bamiléké a pris une autre dimension. L'étendue de la diaspora s'est un peu modifiée par des migrations vers les pays voisins d'Afrique Centrale et surtout par la réunification des deux Cameroun, qui leur a ouvert plus largement l'accès au monde anglophone. Ils s'y sont heurtés à la présence massive, et toujours prédominante dans les affaires, des Nigériens — Ibo principalement — qui constituent, à Kumba par exemple, une minorité nombreuse (30 % de la population totale en 1964).

Au cours de ces dernières années, les Bamiléké ont investi de nouveaux secteurs de la vie économique. Plusieurs d'entre eux sont devenus de grands importateurs-exportateurs (14), sans pour autant supplanter les sociétés européennes qui avaient autrefois le monopole de ce commerce. C'est là le prolongement de leur activité commerciale traditionnelle. Leur position est forte dans le secteur des transports : 80 % des taxis de Yaoundé et de Douala appartiennent à des Bamiléké, qui représentent également 50 % des transporteurs de voyageurs et 29 % du tonnage des camions (J.L. Dongmo).

Par contre, un mouvement important s'est produit, après l'indépendance, en direction de nouveaux secteurs. Le premier a été celui de l'immobilier. Les Bamiléké, hommes d'affaires ou fonctionnaires, ont largement investi dans les achats de terrains et les constructions. Ce fut le cas dans la capitale, où une véritable fièvre immobilière a régné dans les années 60 (elle ne s'est d'ailleurs pas apaisée, mais se poursuit à un rythme plus tranquille) : les besoins de l'administration, des représentations diplomatiques ou des sociétés étrangères ont nécessité la construction de nombreuses villas ou d'appartements de location. Parmi les autres secteurs d'investissement privilégiés citons celui des cinémas (où les Bamiléké détiennent une sorte de monopole, du moins pour les salles, puisque les circuits de distribution, comme pour le reste de l'Afrique noire francophone, sont aux mains de groupes français), ou celui des boîtes de nuit, des hôtels (15) et des restaurants.

Plus récemment, autour de 1970, d'autres aventures les ont tentés et un pas nouveau a été franchi avec les investissements industriels. Allant au-delà du décorticage du café, qu'ils pratiquaient depuis de nombreuses années, ils ont investi dans des do-

(13) R. DIZIAIN (1953), p. 118.

(14) Ils représentent 1/5 des importateurs. Pour l'exportation de quelques grands produits : 1 Bamiléké sur 16 exportateurs de cacao, et 4 sur 21 pour le café robusta (source J.C. Dongmo). Le café arabica par contre est exporté à 90 % environ par une Union de Coopératives bamiléké et bamoun.

(15) Pour les hôtels, ils disposent de la totalité des établissements dans la province de l'Ouest et à Nkongsamba et possèdent les 3/4 de ceux de Douala et Yaoundé (source : J.L. Dongmo).

maines variés, soit seuls (assez rarement), soit associés à d'autres Camerounais, et, pour les affaires les plus importantes, à des groupes étrangers. Quelques exemples : l'Union Camerounaise de Brasserie (UCB), patronnée par quelques grands hommes d'affaires de Douala qui pratiquaient déjà le commerce d'import-export, compte parmi ses associés le groupe Bréda-Heineken; mais l'entreprise s'est heurtée au puissant groupe français Brasseries et Glacières de l'Indochine, et a connu, du fait de cette concurrence, de nombreuses difficultés. Moins périlleuse a été l'association de capitaux camerounais et de la société danoise Høllenssens pour la construction et l'exploitation d'une usine de piles électriques. Une certaine diversification s'est produite plus récemment dans d'autres branches : l'imprimerie, la cartonnerie, la fabrication de cahiers et registres, la savonnerie, la fabrication d'outils métalliques ou plastiques. Citons encore, dans le domaine du bois, 4 exploitants forestiers et 24 menuiseries industrielles (sur 55 en tout au Cameroun) (J.L. Dongmo).

Ce que l'on peut appeler la bourgeoisie d'affaires bamiléké participe à l'heure actuelle de deux mondes, ou, si l'on veut, est partie prenante de deux espaces différents; l'un est l'espace traditionnel bamiléké, l'autre l'espace moderne marqué par le capitalisme international. Le tableau 1 résume la signification et les principaux caractères de ces deux espaces.

Le trait dominant de cette bourgeoisie est l'appartenance simultanée à ces deux espaces, et à l'heure actuelle, aucun de ses membres, à notre connaissance, n'a rompu avec le monde traditionnel. La localisation des personnes peut être schématiquement scindée en deux domaines géographiques différents : plateau bamiléké et extérieur. Celui-ci a été peuplé initialement par l'appel de main-d'œuvre des grandes plantations ou des chantiers de travaux publics; ensuite, la migration a été facilitée par ces premières implantations. Suivant un processus en boucle de neige, les candidats à la migration trouvent, dans le Mungo notamment, et, plus tard dans la ville de Douala, une continuation de l'espace bamiléké, non pas géographique mais social; et la distance ressentie par les migrants, ou, pour reprendre l'expression de J. Gallais, la distance « structurale », est alors sensiblement raccourcie : « Entre le pays bamiléké traditionnel de Bafoussam, les zones de plantations que le groupe a implantées dans la région de Loum et le terminus commercial et portuaire de Douala, la distance structurale est, pour les Bamiléké, réduite par la densité des relations, des relais, la solidarité effective » (16).

Sans doute, pendant un temps, cette distance a-t-elle paru plus grande, aux yeux des migrants éventuels, envers les villes du plateau. Créées aux confins de plusieurs chefferies, comme pour échapper à l'espace traditionnel soumis à l'emprise des chefs, elles apparaissaient peut-être comme plus

TABLEAU 1
Les espaces bamiléké

	espace traditionnel bamiléké	espace moderne (capitaliste)
	espace mixte	
Localisation	plateaux de l'ouest	Mungo, Douala Yaoundé, villes de l'ouest
activités	commerce traditionnel, marchés, kola	commerce moderne, plantations, usines à café, transport, industries
personnel	main-d'œuvre familiale	main-d'œuvre pluri-ethnique, cadres européens
crédit	tontines, cotisations	banques, crédits publics
	mutuelles inter-ethniques	
maisons	résidence secondaire dans la chefferie	immeubles de rapport dans les grandes villes
	immeuble ou maison dans la ville proche de la chefferie	
honneurs	titre traditionnel	Lions Club ou groupes semblables

extérieures, à cause de la présence de l'administration, que l'espace migratoire méridional, déjà partiellement colonisé. La croissance récente des villes de l'Ouest n'a pas été marquée seulement par un afflux de population fuyant une campagne troublée. Il y a eu véritablement, à cette époque, une appropriation de la ville par la bourgeoisie bamiléké.

On est frappé à ce propos de constater la différence de son comportement à Nkongsamba et à Bafoussam. Les deux villes ont à près la même population (70 à 80 000 habitants environ) mais Bafoussam poursuit une croissance remarquable tandis que Nkongsamba stagne. Il y a une douzaine d'années encore, Nkongsamba faisait figure de capitale économique de tout l'Ouest et jouait un rôle important dans le commerce de gros pour toute la région. Elle était également le lieu de rassemblement des planteurs européens du département, une ville coloniale par essence, où les grandes maisons de commerce étrangères avaient pignon sur rue et vastes entrepôts. Les Bamiléké, qui peuplaient pourtant la ville à plus de 80 %, n'avaient qu'une place secondaire dans le commerce moderne. Les choses ont changé depuis cette époque. Les sociétés ferment leurs magasins les unes après les autres. Leurs immeubles sont rachetés souvent par les Bamiléké, mais ceux-ci y investissent peu, et la ville présente l'image un peu triste d'une cité en déclin. Manifeste-

(16) J. GALLAIS (1976), p. 7.

ment, ce n'est pas « leur » ville, et ils préfèrent construire et investir à Douala ou dans les villes du plateau. Bafoussam, par contre, est à peu près totalement appropriée par les Bamiléké. Ils y sont très largement majoritaires (92 % de la population en 1965) et ils y ont beaucoup investi depuis l'indépendance. Les constructions publiques ont été nombreuses depuis que la ville est devenue chef-lieu d'Inspection Fédérale (aujourd'hui province), mais Bafoussam doit très peu aux sociétés étrangères; celles-ci ne sont pas totalement absentes, mais elles ont désormais passé la main, utilisant comme intermédiaire les hommes d'affaires bamiléké, ou bien se limitant à quelques commerces spécialisés (mobilier ou machines de bureau, vente de voitures, garage, brasserie).

Par les investissements qu'ils réalisent, les hommes d'affaires participent largement aux circuits monétaires modernes, tout en demeurant partie prenante de cette société traditionnelle. On a vu plus haut comment s'organisent les *loug* dans le cadre traditionnel. Dans certaines grandes villes, des tontines dépassent maintenant le cadre ethnique ou professionnel et regroupent des hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires appartenant à des régions différentes: couronnement moderne d'une institution traditionnelle qui atteint une grande efficacité dans le domaine économique, et qui était d'autant plus nécessaire que le crédit bancaire a pendant longtemps été très mesuré aux Camerounais: c'était donc, en même temps, un moyen de défense contre les institutions modernes étrangères.

Double participation aussi en ce qui concerne les maisons, et ce que l'on pourrait appeler les honneurs. Les Bamiléké de la diaspora, mais aussi ceux des villes des plateaux, ont à peu près tous un pied-à-terre dans leur chefferie d'origine. Cela va de la petite maison à murs crépis et toit de tôle jusqu'au bel immeuble aux multiples pièces sur lequel figure parfois en lettres voyantes « Résidence Un Tel ». Témoignage éclatant, dans ce cas, de la réussite sociale de l'émigré qui investit ainsi au village, prête sa maison à ses frères ou ses parents en attendant l'heure de la retraite, et fait construire dans sa concession un caveau funéraire. L'intégration au monde moderne est représentée de son côté par les constructions d'immeubles de rapport en ville, mais l'émigré se contente souvent pour lui-même d'un logement modeste.

Deux types d'honneurs différents sont recherchés par la bourgeoisie d'affaires. Les titres dans les associations coutumières de chefferie sont très prisés, matérialisant dans la société traditionnelle la réussite sociale à l'extérieur. Ce qui suppose que soient respectées un certain nombre de règles. A ce propos, citons l'exemple d'un commerçant et industriel qui avait voulu édifier devant sa résidence secondaire au village deux petites cases traditionnelles sans posséder le titre dont elles sont le signe; il se vit imposer un droit d'entrée très élevé (700 000 F CFA) pour faire partie de cette société et conserver à sa maison

ses attributs honorifiques. Mais c'est aussi la même personne qui a fondé dans sa ville, en compagnie d'un haut fonctionnaire non bamiléké, une section du Lions Club International. Outre la collaboration interethnique et interprofessionnelle que ce phénomène traduit (la solidarité de classe sociale, sous la forme d'une bourgeoisie administrative et commerciale, prenant le pas sur la simple solidarité ethnique), n'est-ce pas également le signe d'une intégration symbolique au monde capitaliste international, puisque c'est aussi le moyen, et le prétexte, de voyages d'études et d'affaires aux États-Unis ou au Japon, pour ne citer que ces deux exemples du capitalisme avancé (17) ?

Enfin, en corollaire aux investissements, l'attitude est différente vis-à-vis de la main-d'œuvre. Familiale dans les petites entreprises, ou recrutée sur la base du groupement, elle se diversifie dans les plus importantes, et les plus entreprenants n'hésitent pas à embaucher du personnel d'encadrement européen pour faire fonctionner leurs ateliers, usines ou grandes sociétés commerciales.

La bourgeoisie bamiléké montre ainsi, à travers cette double appartenance, sa volonté d'intégration à l'une et l'autre société. Sans doute peut-on y voir aussi le signe d'une société moins acculturée que ne le sont bien d'autres groupes africains. Dans un monde noir écartelé entre les valeurs traditionnelles, souvent immobilistes sur le plan économique, et des modes de vie ou de pensée importés de l'étranger, une telle société capable de faire la synthèse entre des valeurs différentes ne bénéficie-t-elle pas, sur les plans économique et social, de l'avantage que L.S. Senghor, par exemple, décerne aux civilisations métisses ?

Les Bamiléké investissent « au pays » pour des raisons qui sont, aussi, sentimentales; mais ils n'hésitent pas, dans le même temps, à créer des entreprises à Douala parce que les échanges y sont plus nombreux, le marché plus vaste et les approvisionnements plus faciles (18). Ainsi s'enfle l'espace: la bourgeoisie d'affaire bamiléké, solidement enracinée

(17) Des sections du Lions Club ou du Rotary existent dans d'autres grandes villes camerounaises, qui regroupent fonctionnaires, membres des professions libérales, commerçants, cadres du secteur privé. Elles recrutent indistinctement parmi les Camerounais et les étrangers. Les chambres de commerce des principales villes sont dominées, à l'exception de la province du Nord, par les commerçants bamiléké (ou, pour les provinces anglophones, par la bourgeoisie d'affaires de la région de Bamenda).

(18) « Le contrôle de la ville est d'ores et déjà entre les mains des hommes d'affaires bamiléké qui présidant au ravitaillement, aux transports, au commerce de détail et à une proportion élevée de services (cinéma, hôtels, écoles privées) pénètrent ainsi le secteur moderne. Il est d'ailleurs très probable que les entreprises petites et moyennes de ce secteur où la présence européenne est encore très forte, connaîtront assez vite un transfert de propriété en leur faveur » (M. LACAN, p. 309).

dans son terroir et ses plateaux, après avoir investi à peu près toutes les villes du Cameroun, est maintenant présente dans les capitales voisines (Libreville, Brazzaville, Bangui, Ndjaména) et s'intègre progressivement au monde capitaliste international. Celui-ci, en retour, ayant trouvé sur place un intermédiaire compétent, n'éprouve plus le besoin d'une présence directe de ses sociétés sur le terrain, le relais étant assuré de façon efficace.

Reste le problème délicat de l'appropriation de l'espace national, sur lequel on ne saurait se prononcer qu'avec prudence. Dans l'évolution qui a suivi l'Indépendance, il convient de distinguer plusieurs niveaux. La personnalité du Président de la République et le poids démographique de la province du Nord (plus de 2 millions d'habitants, soit 30 % de la population totale du Cameroun) confèrent à cette province, et plus particulièrement à ses notables musulmans, une relative prépondérance dans la vie politique du pays. Dans le système proportionnel qui régit la répartition des sièges à l'Assemblée Nationale, comme dans la répartition qui est faite des portefeuilles ministériels au sein du Gouvernement, les Bamiléké ne sont représentés qu'en fonction du seul nombre des leurs qui résident dans la province de l'Ouest. Ils paraissent aussi relativement sous-représentés dans la haute administration.

Il est un domaine, par contre, où leur participation est largement supérieure à leur nombre dans le pays : c'est celui de la « technostructure », si l'on entend par là, à la suite de Galbraith, l'ensemble des cadres supérieurs du secteur public et du secteur privé. Contrairement à d'autres groupes culturels, les Bamiléké scolarisés dans l'enseignement secondaires ou supérieur ne se sont pas orientés en masse vers les filières juridiques ou littéraires, mais leur ont préféré les branches scientifiques ou techniques : à l'Université de Yaoundé, ils représentent 30 % des

étudiants en lettres et 53 % en sciences (19). Ils ont même investi dans ces secteurs au sens économique du terme, par des cotisations permettant d'envoyer des élèves en formation en Europe. Dans des professions importantes pour un pays moderne, comme les ingénieurs, les agronomes, les informaticiens, les statisticiens, etc., ils occupent une place largement majoritaire. Au moment où les grosses sociétés étrangères « camerounisent » leurs cadres, et où se créent de nombreuses entreprises camerounaises publiques, mixtes ou privées, ce « capital » de cadres techniques bien formés assurent aux Bamiléké, dans des emplois où il n'est guère possible d'instaurer une pondération entre les ressortissants des diverses régions du pays, une prépondérance assez nette sur la technostructure. Un problème nouveau se posera donc bientôt au Cameroun, qui est celui des rapports entre technostructure et pouvoir politique, compliqué ici par les différences du recrutement socio-géographique de ces deux pouvoirs. La recherche d'un équilibre harmonieux entre les deux sera le résultat de la sagesse et de la tolérance des uns et des autres, et il n'entre pas dans notre propos d'aller plus avant dans ce domaine. On voit comment un groupe ethnique, minoritaire mais solidement structuré et dynamique, capable de s'intégrer au monde moderne, peut, à partir de son pays traditionnel, élargir son espace aux dimensions de l'Etat à la faveur du développement économique par l'intermédiaire d'une bourgeoisie d'affaires, contrastant en cela avec les pratiques de la bourgeoisie politico-administrative qui sont plutôt la règle en Afrique noire.

Manuscrit prêt en avril 1980.

(19) En 1969 déjà, Y. Marguerat soulignait l'avantage scolaire des Bamiléké, qui fournissaient alors 43 % des candidats au baccalauréat.

RÉFÉRENCES

- J.C. BARBIER (1971), *Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang*. Yaoundé, ORSTOM, 303 p. multigr.
- J.C. BARBIER (1976), « Les sociétés bamiléké de l'ouest du Cameroun : étude régionale ». In *Communautés rurales et paysanneries tropicales*. ORSTOM, Travaux et Documents, n° 53, p. 103-122.
- CAPOT-REY, MAHDABI, AUBEERT, *Les structures agricoles de l'ouest du Cameroun Oriental*. Yaoundé, Secrétariat d'Etat au Développement Rural, s.d., 55 p. multigr.
- J. CHAMPAUD (1973), *Atlas Régional Ouest II*. ORSTOM, 118 p., 10 pl. h.t.
- J. CHAMPAUD (1975), *Croissance démographique et migrations au Cameroun*, Washington, Banque Mondiale, 120 p. multigr.
- R. DIZIAIN (1953), « Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun ». *Bull. AGF*, p. 117-126.
- J.L. DONGMO (1978), *Le dynamisme bamiléké*. Yaoundé, FLSH, 1265 p. multigr. (Thèse d'Etat, Paris X - Nanterre).
- J. GALLAIS (1976), « De quelques aspects de l'espace vécu dans les civilisations du monde tropical ». *L'Espace géographique*, t. V, n° 1, p. 5-10.
- J. HURAVLT (1962), *La structure sociale des Bamiléké*. Mouton, 133 p.
- J. HURAVLT (1970), « Essai de synthèse du système social des Bamiléké ». *Africa*, vol. XI, p. 1-24.
- M. LACAN (1974), *La population de Douala, structures internes et mouvements migratoires*. Toulouse, 434 p. multigr.
- Y. MARGUERAT (1969), *Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun*. Yaoundé, ORSTOM, 83 p. multigr.
- C. TARDITS (1960), *Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun*. Berger-Levrault, 140 p.